



Information aux médias du 19.12.08

Une étape importante pour les consommateurs

Berne – Le Forum pour les importations parallèles et un pouvoir d'achat accru se félicite de la décision du Parlement de donner le feu vert aux importations parallèles de biens protégés par un brevet en provenance de l'Europe. La suppression de cette entrave au commerce aura des effets positifs sur les prix des marchandises concernées. Non seulement les consommatrices et les consommateurs en profiteront, mais aussi les PME qui pourront s'approvisionner à meilleur compte. Seul le régime d'exception prévu pour les médicaments demeure un point noir. Les membres du Forum se prononceront en janvier sur l'initiative populaire en cours de préparation.

Cela fait près de dix ans que l'on se bat en Suisse au sujet de l'autorisation des importations parallèles. Or, le Parlement vient de faire un choix dans l'intérêt des consommatrices et des consommateurs et des PME malgré une résistance acharnée d'une partie de l'hémicycle. Le Parlement a pris là une décision riche de symboles en des temps qui, précisément, s'annoncent difficiles conjoncturellement parlant. Grâce à la concurrence des produits importés, le pouvoir d'achat sera renforcé. Cette retombée est particulièrement importante dans la mesure où la consommation est toujours apparue comme un facteur de stabilisation de la conjoncture.

Toutefois, il est regrettable que le Parlement ne s'en tienne pas systématiquement à son attitude favorable au libre jeu de la concurrence et prévoie sans raison objective valable un régime d'exception à la liberté des importations parallèles pour les produits dont le prix est fixé par l'Etat (en l'occurrence, les médicaments surtout). Aussi, le Forum pour les importations parallèles et un pouvoir d'achat accru se réserve de se prononcer lors d'une prochaine séance en janvier 2009 sur le lancement de l'initiative populaire en préparation. Cette dernière réclamera une solution à l'échelle européenne incluant également les pharmaceutiques.

Les organisations suivantes sont membres du Forum: Stiftung für Konsumentenschutz SKS, Konsumentenforum kf, Fédération romande des consommateurs FRC, Associazione Consumatrici e Consumatori della Svizzera italiana ACSI, Helsana, Communauté d'intérêt du commerce de détail suisse CI CDS, Suisseporcs, Association pour la défense des petits et moyens paysans VKMB, IP Suisse et Groupe pour une politique agricole offensive GPAO.

Pour de plus amples informations:

Vérène Gaillard: 031 313 33 33

Informations plus spécialisées:

Nadia Thiongane (FRC): 021 331 00 90

Rob Hartmans (Helsana): 079 254 03 66

Peter Hofer (Suisseporcs): 079 755 15 39

Mario Jäggli, (ACSI): 091 922 97 55

Herbert Karch (VKMB): 031 312 64 00

Michel Pellaux (GPAO): 079 352 63 62

Martin Schläpfer (CI CDS): 076 383 18 49

Sara Stalder (SKS): 078 710 27 13

Franziska Troesch-Schnyder (kf): 079 634 25 33